

# Pétanque Val d'Amby

CR de la réunion de bureau du 21 avril 2022

## Étaient présents :

Bénédicte, Aurélia, Christophe C, Jean Luc, Carmine, Medhi, Steve et Christophe M

## Excusés :

Serge, François, Cyrille

Suite à l'incident survenu lors du concours interne du 16 avril, Gigi a souhaité prendre du recul et se retirer de ses prérogatives du bureau et de ses activités au sein du club. Le bureau a pris acte de sa décision. Nous respectons celle-ci et nous en profitons pour remercier Gigi de tout le travail effectué depuis la création du club et bien évidemment, lorsqu'il le souhaitera, il réintégrera le bureau.

## 1) Coupe de France

Le premier tour se jouera à domicile le 22 avril à 19h00. Nous recevrons l'Amicale Pétanque de Saint Quentin Fallavier.

Le rendez vous pour nos joueurs est fixé à 17h30 en tenue club et en possession de la licence.

Christophe M assurera le capitanat, Medhi en tant que joueur ne pouvant pas occuper cette fonction.

Des membres du bureau tiendront la buvette et comme de coutume, nous offrirons une « collation » aux deux équipes.

Nous espérons que de nombreux supporters seront présents.

## 2) Bilan financiers

Il a été fait un point de l'exercice comptable au 21 avril. Les finances sont saines et excédentaires.

Un point particulier fut abordé concernant les recettes et dépenses liés aux buvettes lors des entraînements puisque nous gérons trois caisses différentes afin que la buvette soit ouverte le plus souvent possible. A ce jour, des bénéfices sont dégagés.

Toutefois, un point validé par l'ensemble du bureau : maintien des trois caisses mais dépenses d'approvisionnement et gestion du stock assurées uniquement par Bénédicte, Aurélia et le président

## 3) Retour des championnats départementaux

En premier lieu, le bureau se félicite des résultats déjà obtenus démontrant ainsi l'évolution sportive positive du club.

Concernant les frais d'inscriptions des joueurs aux différents championnats (il reste encore le doublette féminin et le triplete mixte à venir), nous avons reversé au comité départemental la somme de 468 euros.

Nous maintenons donc la position annoncée lors de notre dernière Assemblée Générale de ne pas payer les frais d'inscriptions aux joueurs sauf à ceux qui se sont qualifiés. Autrement dit, tout joueur ayant participé et ne s'étant pas qualifié doit payer au club la somme de 4 euros par championnat effectué.

Une liste nominative sera diffusée sur notre site, bien évidemment en privé, afin que chacun puisse prendre connaissance des sommes dues.

Et toujours en accord avec les décisions prises lors de l'Assemblée Générale d'octobre dernier, il sera décidé en fin de saison des éventuels remboursements de déplacements aux joueurs qualifiés.

#### 4) Concours du 16 avril

Gigi ayant quitté la réunion en début de séance, nous ne sommes pas revenu sur l'incident mais l'ensemble des membres du bureau présents ont validé le principe d'un avertissement à Gigi.

Hormis cet aléas, ce concours fut un beau succès.

A noter qu'il nous faut encore s'améliorer en prenant en compte les familles et/ou amis pour les inscriptions barbecue.

#### 5) Divers

Pour palier à la mise en retrait de Gigi, que l'on espère temporaire, Aurélie aura la gestion d'une caisse.

La séance s'est terminée à 21h30

Le bureau